

**DIPLÔME D'UNIVERSITÉ
« DROIT ET TECHNIQUES DE L'IMMOBILIER EN POLYNÉSIE FRANÇAISE »**

➤ **Responsable
pédagogique**

GUENZOUY Youssef
Maître de conférences HDR en
droit privé à l'UPF

Intervenants :
BAHOUT Sabrina
Négociatrice immobilière

BECART Agathe
Directrice d'agence bancaire

BOULAY Christophe
Ingénieur géologue

ESTIVAL Antoine
Responsable juridique à la
Banque de Polynésie

EWART Aitu
Juriste à la Direction de la
construction et de
l'aménagement

FARIKI Meherio
Doctorante en droit privé à l'UPF

TEURURAI Oraihoomana
Directeur de la délégation à
l'habitat et à la ville

➤ **CALENDRIER**

**Formation ouverte à la
demande pour un minimum
de 15 inscrits**

➤ **LIEU DE FORMATION**

**Campus d'Outumaoro
Université
de la
Polynésie française**

Objectifs et compétences développées

Objectifs :

- Apporter un éventail de connaissances juridiques auprès des différents acteurs de l'immobilier
- Assimiler la réglementation applicable en droit et aux techniques de l'immobilier, notamment la pratique de la rédaction des actes

Compétences développées :

- Acquérir une connaissance approfondie des aspects juridiques de la vente immobilière
- Acquérir une connaissance approfondie des aspects juridiques des principaux contrats entourant la vente immobilière
- Acquérir une connaissance approfondie des pratiques et techniques de l'immobilier
- Analyser et résoudre des problèmes juridiques liés au monde de l'immobilier

Public et conditions d'accès

Être titulaire au minimum d'un baccalauréat, ou d'un diplôme admis en équivalence ou bénéficiaire d'une validation des acquis.

Organisation pédagogique

Cours du soir de 18h à 20h et samedi matin

Cursus

UE 1 : Droit de la vente (30 heures)

- UE 1.1 : Mandat de vendre et avant-contrats (10 heures)
- UE 1.2 : Protection de l'acquéreur immobilier et garanties du vendeur (10 heures)
- UE 1.3 : La sécurisation de la vente immobilière (10 heures)

UE 2 : Le prêt immobilier (6 heures)

UE 3 : Sûretés immobilières (6 heures)

UE 4 : Baux d'habitation et baux commerciaux (10 heures)

UE 5 : Droit et pratique de l'urbanisme (30 heures)

- UE 5.1 : Notions fondamentales (10 heures)
- UE 5.2 : Pratique de l'urbanisme (20 heures)

UE 6 : L'agence immobilière (18 heures)

- UE 6.1 : Les métiers de l'immobilier (2 heures)
- UE 6.2 : La commission de l'agence (1 heure)
- UE 6.3 : Processus de location (3 heures)
- UE 6.4 : Processus de vente (3 heures)
- UE 6.5 : Gestion (2 heures)
- UE 6.6 : Copropriété (1 heure)
- UE 6.7 : aspects financiers (6 heures)

UE 7 : Sciences de la terre (10 heures)

- UE 7.1 : expertise de terrain (4 heures)
- UE 7.2 : constructibilité et assainissement du terrain (3 heures)
- UE 7.3 : bureau d'études (3 heures)

Durée : 110 heures

Validation : Contrôle continu

Frais de formation

Tarif prestation complète : 150 000 F CFP